

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 2 juin 1958.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions (1) sur le projet de loi, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE APRÈS DÉCLARATION D'URGENCE, relatif aux pleins pouvoirs.

Par M. JOSSE

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 3 juin 1958. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil de la République du 2 juin 1958, page 941, 2^e colonne.)

(1) Cette Commission est composée de : MM. de Montalembert, *Président* ; Paul-Emile Descomps, Colonna, *Vice-Présidents* ; de Menditte, Joseph Raybaud, *Secrétaires* ; Baratgin, Blondelle, Borgeaud, Bruyas, Chaintron, Champeix, Henri Cordier, Gilbert-Jules, Josse, Roger Laburthe, Georges Laffargue, Monichon, Nayrou, Joseph Perrin, Quenum-Possy-Berry, Rabouin, Rivièrez, Rochereau, Alex Roubert, Teisseire, Ludovic Tron, François Valentin, Maurice Walker, Zèle, N...

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 7232, 7236, 7235, 7237 et in-8° 1138.

Conseil de la République : 480 (Session de 1957-1958).